

AVERTISSEMENT : AMIANTE DANS LE PLANCHER EXISTANT : Le produit Isocore 6,5 Herringbone ne contient pas d'amiante. Les couvre-planchers souples déjà installés et les adhésifs asphaltiques peuvent contenir de la poudre d'amiante ou de la silice cristalline. Ne pas poncer, balayer à sec, gratter à sec, percer, scier, décaper au jet de billes, buriner ou pulvériser mécaniquement le couvre-plancher souple existant, l'endos, le feutre de l'endos, les résidus d'adhésif asphaltique ou autre adhésif. Consulter le « Recommended Work Practices for Removal of Resilient Floor Coverings » (rfci.com) pour obtenir des informations et des instructions détaillées sur l'enlèvement de toutes structures de recouvrement souples.

AVERTISSEMENT : Ce produit ne convient pas à une utilisation extérieure, aux serres, aux solariums, aux saunas, aux tentes-caravanes, aux bateaux, ou aux pièces sujettes aux inondations. Évitez d'installer ce produit dans les pièces ou les maisons dont la température n'est pas contrôlée ou dans les vérandas installés avant 2015. Le sol ne doit pas être exposé à la lumière directe du soleil. Le sol ne peut pas être placé dans des zones où la température du sol pourrait atteindre 70 °C en raison de circonstances (éventuellement en raison de la lumière directe du soleil). Les portes coulissantes ne peuvent pas être ouvertes en permanence pendant l'été: elles sont considérées comme étant placées à l'extérieur et ne sont donc pas couvertes par la garantie.

Mesures de sécurité

Les outils électriques peuvent être dangereux. Utilisez-les prudemment et conformément aux instructions du fabricant. Une utilisation inappropriée et non sécuritaire peut causer de graves blessures. Évitez l'inhalation et l'exposition aux particules aériennes en portant un équipement de protection personnelle incluant un masque anti poussières, des lunettes protectrices et des gants de travail.

PREINSTALLATION

RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE/INSTALLATEUR

Il est recommandé que le propriétaire soit à la maison durant l'installation pour la consultation ou les instructions. Le propriétaire et l'installateur devraient discuter de l'installation et de la disposition pour assurer une satisfaction optimale. Si cela n'est pas possible, la consultation devrait avoir lieu avant l'installation. Le propriétaire et l'installateur assument toute responsabilité relative à la qualité du produit une fois l'installation complétée.

EFFECTUEZ UNE INSPECTION PRÉALABLE À L'INSTALLATION. AUX FINS DE RÉCLAMATION, VOUS POUVEZ OUVRIR JUSQU'À 4 BOÎTES AFIN D'INSPECTER LE PRODUIT. N'OUVREZ PAS TOUTES LES BOÎTES. OUVRIR TOUTES LES BOÎTES SIGNIFIE QUE VOUS ACCEPTEZ LE PRODUIT. INSPECTEZ SOIGNEUSEMENT TOUS LES PLANCHES DE CES 4 BOÎTES. EXAMINEZ LA COULEUR, LE FINI ET LA QUALITÉ DU COUVRE-PLANCHER. SI VOUS DÉCOUVREZ DES DÉFAUTS OU SI LA QUALITÉ EST DISCUTABLE, CONTACTEZ LE DÉTAILLANT. SI VOUS ÊTES SATISFAIT, PROCÉDEZ À L'INSTALLATION.

Avant l'installation, mélangez des planches provenant de plusieurs boîtes afin de garantir une distribution uniforme des couleurs, des tons et des particularités dans le couvre-plancher installé.

L'installation l'Isocore 6,5 Herringbone ne requiert pas d'acclimatation. Nous recommandons toutefois son installation dans des pièces où la température se situe entre 10 °C et 38 °C. Le système de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) doit être en marche avant, pendant et après l'installation. Le produit devrait être à la même température que la pièce dans laquelle il doit être installé.

Achetez en une seule fois la quantité requise de couvre-plancher pour une grande surface. Si vous achetez une partie du produit plus tard, celui-ci pourrait différer de vos attentes.

Ce produit est fabriqué selon des normes de qualité strictes. Dans l'éventualité où des défauts sont découverts sur place, les normes de l'industrie permettent une tolérance aux défauts n'excédant pas 5%. Commandez un surplus de 10% pour pallier les pertes occasionnées par la coupe et le nivellement.

Inspectez régulièrement les planches durant l'installation. Les défauts pouvant être détectés en position debout devraient être coupés ou mis de côté. L'installation de planches défectueuses signifie leur acceptation implicite.

Les bruits de cliquetis sont le résultat de l'interaction entre le couvre-plancher, les solives et les sous-planchers lorsqu'ils bougent. Il n'est pas toujours possible d'éliminer les légers bruits de cliquetis, qui doivent être considérés comme un phénomène normal pour un couvre-plancher.

Veuillez contacter le détaillant si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de l'installation ou de l'entretien du couvre-plancher Isocore 6,5 Herringbone afin de vous assurer que vous ne posez aucune action qui pourrait annuler la garantie limitée d'Isocore 6,5 Herringbone.

EXIGENCES RELATIVES AUX SOUS-PLANCHERS DE BÉTON

Tous les sous-planchers doivent être testés et préparés selon les normes

applicables pour l'installation des revêtements de planchers, tels que BS 8203 au Royaume-Uni et VOB partie C, DIN 18365 en Allemagne et toutes les autres normes pertinentes au niveau européen, national et local.

Isocore 6,5 Herringbone est imperméable, mais les problèmes d'humidité sur le site de la pose doivent être corrigés avant le début de l'installation afin de prévenir des dommages importants au sous-plancher et à la structure environnante et pour empêcher la formation de moisissure. Les substrats de béton doivent être robustes, solides et plats avec 3 mm dans un rayon de 1,8 m ou 5 mm dans un rayon de 3 m. Le substrat ne devrait pas présenter une pente descendante de plus de 25 mm en 1,8 m dans toutes les directions. Des tests d'humidité et d'alcalinité devraient être effectués sur tous les substrats de béton sans égard au niveau ou à l'âge de la dalle. Les résultats des tests ne devraient pas excéder 85% d'humidité relative. La mesure du pH pour le degré d'alcalinité devrait se situer entre 7 et 9. Tous les tests d'humidité devraient être effectués plusieurs jours avant l'installation pour s'assurer que le substrat est conforme.

REMARQUE : La teneur en humidité du béton peut être acceptable au moment du test original. Toutefois, ces tests ne garantissent pas que la teneur en humidité de la dalle de béton demeurera ainsi de façon perpétuelle. La teneur en humidité de la dalle de béton peut varier selon les différentes périodes de l'année. Nous ne sommes pas responsables des dommages causés par l'humidité que peut subir le couvre-plancher installé.

BOIS D'OEUVRE, PANNEAUX DE PARTICULES ET PANNEAUX D'AGGLOMÉRÉ

Les substrats en bois doivent être robustes, solides et plats avec 3 mm dans un rayon de 1,8 m ou 5 mm dans un rayon de 3 m. Le substrat ne devrait pas présenter une pente descendante de plus de 25 mm en 1,8 m dans toutes les directions. Le fabricant recommande d'effectuer des tests d'humidité avant l'installation pour prévenir de sérieux dommages au sous-plancher et à la structure environnante et pour empêcher la formation de moisissure. Les lectures d'humidité ne devraient pas excéder 14% pour les substrats de contreplaqué, de panneaux de particules et de panneaux d'aggloméré. Si les lectures d'humidité excèdent 14%, il est conseillé de corriger les problèmes d'humidité sur le site de la pose avant l'installation d'Isocore 6,5 Herringbone.

CARREAU, TERRAZZO, CARREAU D'AMIANTE, CARREAU SOUPLE, FEUILLES DE VINYLE NON COUSSINÉES ET MÉTAL

Les planchers existants doivent être solidement fixés au plancher porteur. Afin de prévenir la déviation verticale (mouvement) et tout dommage potentiel à l'intégrité du couvre-plancher Isocore 6,5 Herringbone, tous les substrats doivent être robustes, solides et plats avec 3 mm dans un rayon de 1,8 m ou 5 mm dans un rayon de 3 m. Le substrat ne devrait pas présenter une pente descendante de plus de 25 mm en 1,8 m dans toutes les directions. Remplissez les lignes de joints des carreaux de céramique, du terrazzo, des carreaux de carrière et des planchers similaires avec un composé de resurfaçage et ragréage à base de ciment.

PLANCHERS EXISTANTS

L'installation sur un plancher existant requiert que l'installateur prenne en considération les dommages potentiels pouvant être causés par l'humidité, une défaillance de l'adhésif ou de la fixation. Contactez les fabricants de l'adhésif et des fixations pour connaître les instructions, les recommandations et les exigences pour leurs produits respectifs.

Parmi les revêtements de plancher acceptables, on retrouve : le bois franc massif, le linoléum (1 couche seulement), le terrazzo, la céramique et la pierre. Les planchers à carreaux avec des lignes de joints plus larges que 10 mm nécessiteront un composé de resurfaçage à base de ciment afin de combler toutes les lignes de joints, les fissures ou les cavités.

Parmi les revêtements de planchers inacceptables, on retrouve : le tapis (tous les types), la sous-couche de mousse, le vinyle à endos coussiné, le caoutchouc, le liège, les planchers stratifiés, les planchers flottants et les planchers de bois posés sur le béton.

ÉTAT DU LIEU DE TRAVAIL

Avant de commencer, l'installateur doit s'assurer que l'état du lieu de travail, incluant le sous-plancher/substrat, la température ambiante et l'humidité relative, n'aient pas d'impact négatif sur le plancher. Le fabricant déclinera toute responsabilité pour les dommages résultant d'une installation inadéquate ou d'un lieu de pose en mauvais état.

ENTREPOSAGE ET CONDITIONNEMENT

L'installation l'Isocore 6,5 Herringbone ne requiert pas d'acclimatation. Nous recommandons toutefois son installation dans des pièces où la température se situe entre 10 °C et 38 °C. Le système de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) doit être en marche avant, pendant et après l'installation. Le produit devrait être entreposé à l'horizontale dans un endroit sec, à l'abri des rayons directs du soleil. Évitez de laisser le produit près de conduits de chauffage ou de refroidissement. Assurez-vous que tous les travaux sont terminés afin d'éviter la poussière des cloisons sèches, la peinture, etc. N'entreposez pas le couvre-plancher dans un endroit où les conditions environnementales ne sont pas contrôlées, par exemple, les garages et les terrasses extérieures ne sont pas des lieux acceptables pour entreposer un couvre-plancher. Le couvre-plancher entreposé sur une dalle de béton devrait être surélevé d'au moins 10 cm afin de permettre la circulation d'air sous l'emballage.

MAISON EXISTANTE

Une maison existante devrait avoir une température ambiante uniforme se situant entre 10 °C et 38 °C et une humidité relative (HR) de 40 % à 60 %. Un écart continu de ces conditions pourrait affecter la stabilité dimensionnelle du couvre-plancher. L'utilisation d'un appareil de chauffage en hiver peut entraîner une réduction de l'humidité en bas du niveau acceptable. Durant les mois plus chauds, maintenez les niveaux d'humidité au moyen d'un climatiseur, d'un déshumidificateur ou en mettant périodiquement en marche votre système de chauffage.

NOUVELLE CONSTRUCTION OU RÉNOVATIONS

Tous les travaux impliquant de l'eau comme le coulage d'un plancher de béton, la fabrication de cloisons sèches et les travaux de plâtre, la plomberie, etc. doivent être terminés longtemps avant la livraison du plancher. Assurez-vous que le bâtiment est cloisonné. Là où le code du bâtiment le permet, les systèmes permanents de chauffage ou de climatisation devraient être en marche au moins deux semaines précédant l'installation et devraient le demeurer durant et après l'installation. S'il n'est pas possible pour le système de chauffage ou de climatisation permanent d'être en marche avant, pendant et après l'installation, un système temporaire de chauffage ou de déshumidification simulant les conditions normales de vie (occupation) peut permettre à l'installation d'avoir lieu jusqu'à ce qu'un système de chauffage ou de climatisation permanent soit entièrement opérationnel. Le lieu de travail devrait avoir une température uniforme se situant entre 10 °C et 38 °C et une humidité relative (HR) de 40 % à 60 % qui devrait être maintenue ainsi en permanence par la suite.

ZONES D'INSTALLATION RECOMMANDÉES

N'installez pas de planches de vinyle sur du tapis ou autre sous-couche de mousse. Ce produit ne peut être utilisé à l'extérieur, dans une serre/solarium,

un sauna, une tente-roulotte, un bateau, ou dans des pièces pouvant être inondées. Ne pas l'installer dans des maisons ou des pièces où la température n'est pas contrôlée ou dans les vérandas installés avant 2015. Le sol ne doit pas être exposé à la lumière directe du soleil. Le sol ne peut pas être placé dans des zones où la température du sol pourrait atteindre 70 °C en raison de circonstances (éventuellement en raison de la lumière directe du soleil). Les portes coulissantes ne peuvent pas être ouvertes en permanence pendant l'été: elles sont considérées comme étant placées à l'extérieur et ne sont donc pas couvertes par la garantie. L'absence de tentures ou des fenêtres non teintées pour limiter les rayons UV peuvent causer une décoloration, un ternissement ou une déformation des planches de vinyle. Posez des tentures ou faites teinter vos fenêtres contre les UV. Les planches de vinyle ne sont pas conçues pour être utilisées dans des escaliers ou sur des surfaces verticales. Évitez de coller, clouer, visser ou fixer le couvre-plancher au substrat. Installez d'abord les armoires, les îlots et les péninsules, les meubles-lavabos, les baignoires et les douches. Installez ensuite tout autour les planches de vinyle. Le couvre-plancher peut être installé sous les toilettes. Laissez un espace de dilatation adéquat autour de la bride et du calfeutrage. Ne pas ancrer la toilette dans le matériau. **Si ces indications ne sont pas suivies, la garantie sera annulée.**

SOUS-SOL ET VIDES SANITAIRES

La dalle de béton ou le sol doivent être secs. Assurez-vous que les vides sanitaires possèdent des événements ouverts à l'année pour garantir une circulation d'air adéquate et prévenir une accumulation d'humidité. Le sol des vides sanitaires doit être entièrement recouvert de polyéthylène noir de 6 mil. Le sol du vide sanitaire doit être entièrement recouvert de polyéthylène noir de 6 mil. Le dégagement du vide sanitaire entre la terre et le dessous des solives ne devrait pas être inférieur à 45 cm et le périmètre de la zone de ventilation devrait équivaloir à 1,5 % de la superficie totale du vide sanitaire ou tel que l'indique le code.

CHAUFFAGE PAR LE SOL

Les installations dans lesquelles le chauffage par le sol est utilisé doivent se conformer aux normes DIN 18365 et EN 1264. La température maximale de travail sur la surface du substrat est de 30 °C.

PARE-VAPEUR/COUSSINET DE SOUS-COUCHE SOUS-PLANCHER DE BÉTON

Au moment de l'installation au-dessus d'un vide sanitaire, il peut être nécessaire d'utiliser un pare-vapeur afin de prévenir la migration de l'humidité. Une pellicule de plastique ayant une épaisseur minimale de 6 mil devrait être placée avec un chevauchement aux joints de 100-150 mm et collée avec un ruban adhésif adéquat.

SOUS-COUCHE ACOUSTIQUE

Les couvre-planchers de vinyle Isocore 6,5 Herringbone possèdent une sous-couche acoustique intégrée. Ne pas utiliser de sous-couche de mousse ou de sous-couche coussinée additionnelle, sous peine de voir la garantie d'Isocore 6,5 Herringbone annulée.

ESPACE DE DILATATION

Un espace de dilatation d'une largeur de 10 mm est requis autour du périmètre du plancher et entre le plancher et toutes les obstructions verticales. Évitez d'installer des structures montées de façon permanente sur le plancher telles que des comptoirs de cuisine ou des armoires.

MOULURES DE TRANSITION

Un profil d'expansion est nécessaire dans chaque ouverture de porte ou lorsque la taille maximale de la pièce est atteinte. Pour une utilisation résidentielle standard avec une température entre 15 et 35 °C, la température max. La taille de la chambre est 11 * 14 m. Pour les pièces avec des températures plus extrêmes de 5 à 65 °C, ou une exposition au sud, le max de la taille de la pièce de 8 * 8 m. Pour les pièces avec un système HVAC continu et sans lumière directe du soleil, le max. de la taille est de 25 * 20m.

OUTILS ET MATÉRIAUX DE BASE

Humidimètre (bois, béton ou les deux) • Couteau universel et règle • Ruban à mesurer • Cales d'espacement de 10 mm • Crayon • Cales de frappe • Marteau à surface douce • Biseau (rapporteur d'angles) • Protection oculaire • Balai • Coussinets de feutre

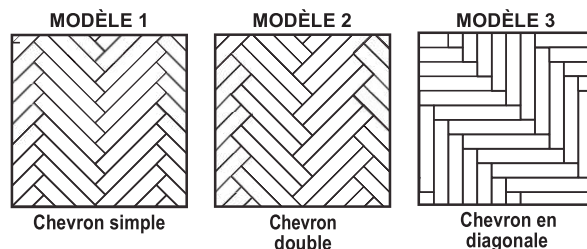
Renseignements utiles

CONSEILS GÉNÉRAUX

- Assurez-vous que votre aire de travail est bien éclairée. Une bonne visibilité permet une uniformité des couleurs et la détection ainsi que le retrait des planches présentant des défauts visuels.
- L'utilisation d'un plus petit morceau dans la découpe des cadres de porte sera utile au moment de mettre le couvre-plancher en place.
- Ne frappez jamais le couvre-plancher directement avec la cale de frappe et faites attention de ne pas briser les rebords du plancher.

Préparer l'installation

- Assurez-vous que les sous-planchers sont propres.
- Disposez plusieurs boîtes en triant les planches « A » et les planches « B » dans chaque boîte. Mélangez des planches aléatoirement pour permettre un bon mélange des couleurs et des tons. Inspectez les planches.
- Disposez les moulures à l'avance et trouvez les planches possédant des tons semblables. Mettez-les de côté pour une utilisation ultérieure.
- Retirez soigneusement ce qui se trouve à la base du plancher, quart de rond ou seuil. Ils pourront être utilisés pour couvrir l'espace de dilatation de 10 mm laissé sur le bord des murs de la pièce.
- Découpez les montants de porte et les encadrements en utilisant une égoïne couchée sur un morceau de rebut de couvre-plancher. Ne découpez jamais d'encadrement en métal.

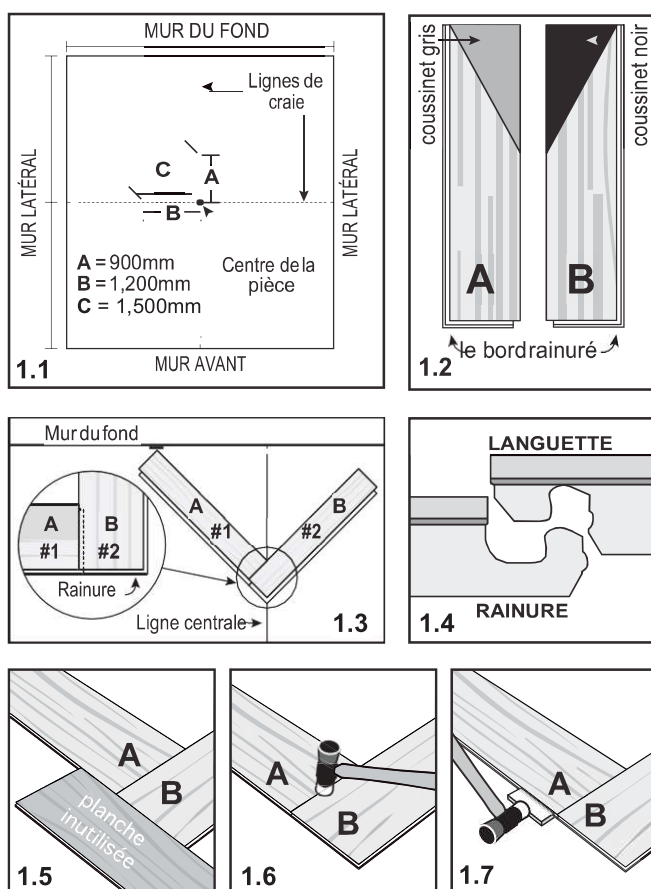


Installation

Les étapes ci-dessous représentent l'installation du traditionnel chevron simple (modèle 1).

1. INSTALLATION DU « V » DE DÉPART.

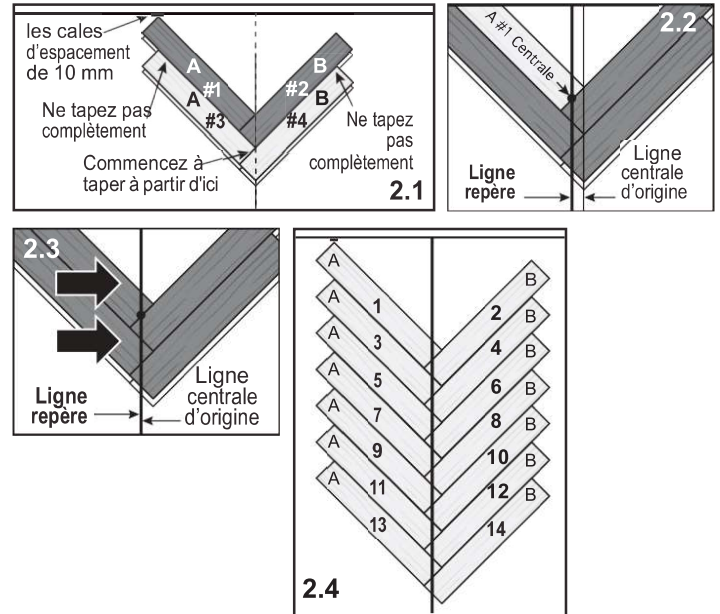
- 1. Trouver le centre de la pièce.** Pour trouver le centre de votre pièce, mesurez la largeur de chaque mur. Ensuite, divisez en deux les mesures obtenues pour trouver le centre de chaque mur et marquez ces endroits sur votre sous-plancher. Reliez le centre de chaque mur en traçant une ligne à l'aide d'un cordeau à craie. Le centre de la pièce se trouve là où les deux lignes se croisent. Assurez-vous que les lignes sont à l'équerre. Utilisez la méthode 3-4-5. Pour ce faire, mesurez une ligne jusqu'à 900 mm à partir du centre de la pièce et marquez. Mesurez ensuite une ligne de 1200 mm à partir du centre de la pièce à la gauche (ou droite), puis marquez. Mesurez ensuite la distance entre ces deux marques. Elle devrait être de 1500 mm. Voir l'image 1.1 Identifiez la direction que vous souhaitez donner au motif en chevrons ainsi que votre mur de départ (mur du fond)
- 2. Séparer les planches « A » et « B » des boîtes.** Installez des planches provenant de 3 ou 4 boîtes en même temps pour garantir une distribution uniforme des motifs et des tons. Les planches « A » ont un coussinet gris préalablement fixé et les planches « B » ont un coussinet noir préalablement fixé. Voir l'image 1.2. Remarquez que les bords rainurés se trouvent sur le côté opposé des planches.
- 3. Réaliser vos « V » de départ.** En commençant à la ligne centrale, contre le mur de départ (mur du fond), reliez les planches A (n°1) et B (n°2) de manière à former le premier « V » de départ comme le montre l'image 1.3. Placez la languette du côté long de la planche « B » sur la rainure du côté court de la planche « A ». Consultez l'image 1.4 pour une vue en gros plan du mécanisme d'emboîtement. Assurez-vous qu'elles sont alignées précisément avec la LANGUETTE PAR-DESSUS LA RAINURE. CETTE ÉTAPE EST CRUCIALE POUR UNE BONNE INSTALLATION. LE NON-RESPECT DE CETTE CONSIGNE PEUT ENDOMMAGER LE MÉCANISME D'EMBOÎTEMENT. Employez une règle ou une planche inutilisée pour aligner les bords. Maintenez les planches en place d'une main et de l'autre main, tapez avec un marteau à surface douce pour emboîter les planches, voir l'image 1.6. Au besoin, ajustez avec une cale de frappe, voir l'image 1.7.



REMARQUE : Les bords décoratifs devraient être alignés et ne pas être surélevés (passez vos mains sur le joint de la planche, tapez au besoin).

2. AJOUT DE PLANCHES AU « V » DE DÉPART.

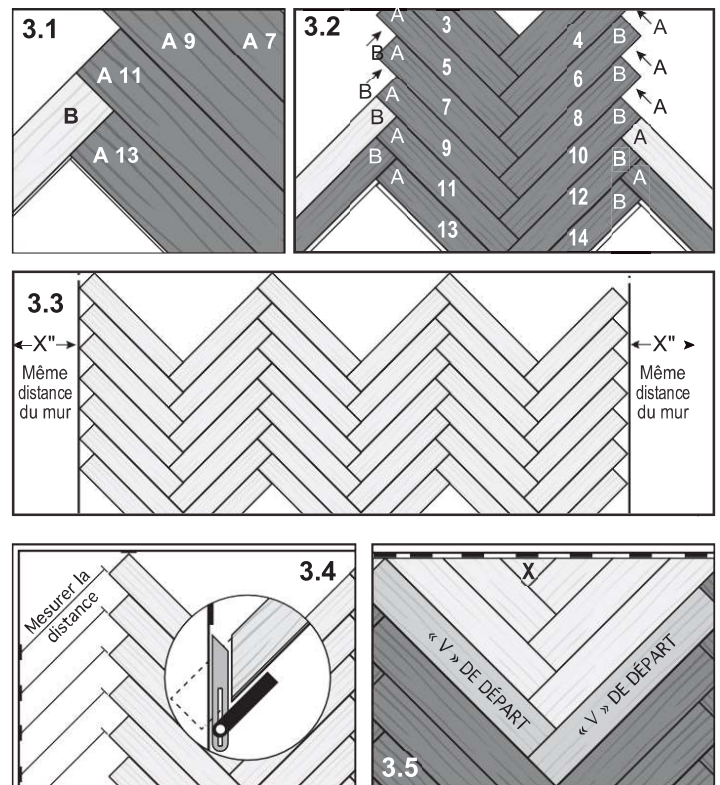
- Reliez deux autres planches A et B (n° 3 et n° 4) parallèlement aux deux premières planches. Assurez-vous qu'elles sont alignées avec précision avant de taper. Tapez le côté court en premier, puis le côté long, mais ne tapez pas l'extrémité des planches n° 3 et n° 4, comme illustré. Voir l'image 2.1. De cette façon, la fixation des planches sera perpendiculaire aux planches 1 et 2, comme illustré à l'étape 3.
- Tracez une LIGNE REPÈRE pour garder le motif en chevrons droit et prévenir la déformation du motif (motif déviant du centre). Trouvez le centre de la planche A, comme dans l'image 2.2. Cette ligne sera à environ 41 mm à gauche de votre ligne centrale. Glissez les deux rangées de planches à la droite afin que la ligne repère s'aligne avec la ligne centrale. Elles ne font maintenant qu'une. **N'UTILISEZ PAS L'EXTRÉMITÉ DU « V » COMME LIGNE REPÈRE.**
- Continuez d'installer les planches A et B comme décrit à l'étape 2a jusqu'à ce que vous ayez atteint le côté opposé de la pièce. Il est possible que la dernière rangée n'atteigne pas le mur avant. Vérifiez votre ligne repère durant l'installation des rangées additionnelles afin de garder le motif droit. Ajustez au besoin.



REMARQUE : Si vous devez retirer une planche pour quelque raison que ce soit, poussez doucement sur la planche avec la rainure tout en soulevant la planche avec la languette. Faites attention de ne pas endommager la rainure ou la languette. Au besoin, tapez doucement sur la planche avec la rainure.

3. INSTALLATION DE PLANCHES AUX CÔTÉS DU « V » DE DÉPART.

- Reliez les planches à la gauche et à la droite du « V » de départ. Commencez à l'avant de la pièce et continuez jusqu'à l'arrière. Placez la planche B perpendiculairement au côté long de la planche n° 11. Soulevez la planche n° 13 doucement pour permettre à la languette de se positionner la languette au-dessus du côté long rainuré de la planche n° 11. Le côté court de la planche n° 13 se positionne au-dessus du côté long de la planche perpendiculaire. Alignez avec précision la languette et la rainure des deux planches, maintenez en place et tapez pour emboîter complètement. Voir l'image 3.2. Continuez d'ajouter des planches à chaque rangée. Souvenez-vous de ne pas emboîter entièrement les côtés longs, là où les planches seront ajoutées à un angle de 90°.
- Continuez de l'autre côté. Reliez une planche A perpendiculairement au côté long de la planche n° 12. Soulevez doucement la planche n° 14 pour positionner la languette au-dessus du côté long de la planche n° 12. La languette du côté court de la planche n° 14 se positionne au-dessus de la rainure du côté long de la planche A. Alignez les bords des deux planches et tapez doucement pour emboîter complètement.
- Continuez d'installer les planches A et B comme décrit aux étapes 3a et 3b, jusqu'à ce que vous deviez couper des planches de longueur appropriée lorsque vous arriverez aux murs latéraux. La distance entre les planches et les murs latéraux devrait être identique des deux côtés de la pièce. Voir l'image 3.3.
- Coupez les planches qui se rendent au mur. Laissez un interstice de 10 mm pour les cales d'espacement. Utilisez un biseau (rapporteur d'angles) pour couper la planche à un angle parfait. Si vous avez bien équilibré la pièce, les planches devraient toutes être coupées à la même longueur aux deux murs latéraux. Mesurez toujours deux fois avant de couper.



REMARQUE : Au moment de couper des planches avec un couteau universel, ayez recours au coin d'une table ou d'un comptoir pour avoir un meilleur angle au moment de casser ces plus petites pièces à angles.

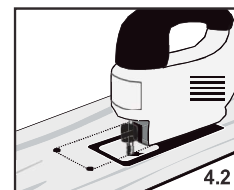
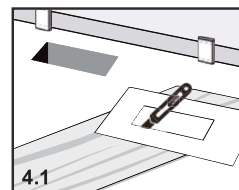
Ne jetez pas les planches coupées à angle. Conservez tous les rebuts de planche jusqu'à ce que l'installation soit complétée. Ils pourraient être utiles à d'autres endroits de l'installation, si la disposition le permet. Faites-en deux piles, soit planches A et planches B.

Lorsque vous finissez le plancher avec de petites pièces triangulaires contre le mur de départ ou le mur d'arrivée, utilisez une petite goutte de colle instantanée (adhésif cyanoacrylate) dans la rainure avant de taper sur la planche. Enlevez immédiatement tout excédent d'adhésif. Voir la planche x à l'image 3.5.

Lorsque vous installerez des planches sous le coup-de-pied des armoires, vous devrez utiliser une barre d'entraînement pour taper les planches.

4. AJUSTEMENT AUTOUR D'OBJETS IRRÉGULIERS

- a. Sur un papier résistant, faites un modèle en traçant le contour des tuyaux et des objets irréguliers. Placez le modèle sur la planche et tracez. Découpez autour des lignes en utilisant un couteau universel (image 4.1) ou une scie sauteuse (image 4.2) et déposez la planche. Assurez-vous de laisser un espace de dilatation minimal de 10 mm autour de tous les objets fixes, armoires et tous les montants de porte en métal. Découpez les montants de porte en bois. Remplissez tous les espaces de dilatation autour des zones humides (comme les réfrigérateurs, baignoires et appareils électroménagers) avec un produit de calfeutrage 100 % silicone, imperméable, de qualité.



REMARQUE : Un profil d'expansion est nécessaire dans chaque ouverture de porte ou lorsque la taille maximale de la pièce est atteinte. Pour une utilisation résidentielle standard avec une température entre 15 et 35 ° C, la température max. La taille de la chambre est 11 * 14 m. Pour les pièces avec des températures plus extrêmes de 5 à 65 ° C, ou une exposition au sud, le max de la taille de la pièce est de 8 * 8 m. Pour les pièces avec un système HVAC continu et sans lumière directe du soleil, le max. de la taille est de 25 * 20m.

REMARQUE : Conservez et protégez les planches restantes. Ne les jetez pas, car elles sont de la même couleur (par lot de teinture) que votre plancher. Elles peuvent être utilisées pour le remplacement d'une planche, au besoin.

Moules coordonnées

Les images servent à des fins illustratives seulement. Les produits réels peuvent différer des images.

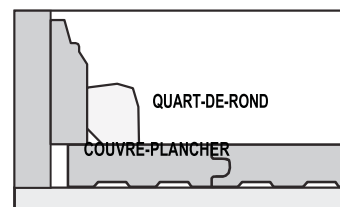
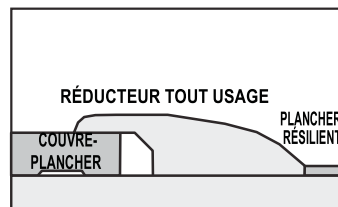
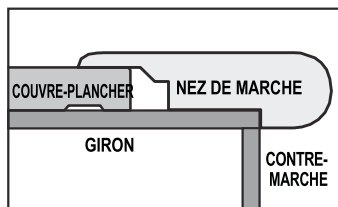
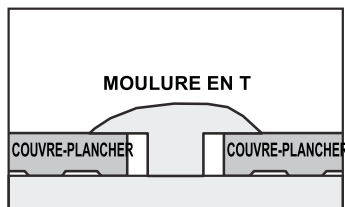
- Installez ou réinstallez toutes les garnitures de mur. Clouez-les au mur, mais pas au plancher et au sous-plancher (c.-à-d. pour éviter de limiter l'espace de dilatation).
- Installez les garnitures de transition. Fixez-les au sous-plancher et non au couvre-plancher.
- Si le plancher doit être recouvert, ayez recours à un matériau respirant comme le carton. Ne le recouvrez pas de plastique.

Moulure en T : utilisée pour créer un espace de dilatation ou une transition entre les revêtements de plancher de hauteur similaire.

Nez de marche : utilisé conjointement avec le couvre-plancher installé sur des marches d'escalier ou comme rebord de finition d'un plancher surélevé, comme dans le cas d'un salon en contrebas.

Réducteurs tout usage : utilisés pour permettre la transition vers un autre couvre-plancher à surface dure comme les carreaux, le vinyle, le tapis ou le béton, mais d'une hauteur différente.

Quart-de-rond : utilisé pour couvrir l'espace de dilatation entre la base du mur et votre couvre-plancher. Il peut également être utilisé pour créer une transition harmonieuse entre le planche et les armoires. Il peut être utilisé avec ou sans moulure de bas de mur.



Entretien

ENTRETIEN QUOTIDIEN

- Balayez, époussetez, passez une vadrouille humide ou passez l'aspirateur régulièrement sur votre plancher afin de retirer toutes particules pouvant causer des abrasions ou des égratignures sur votre plancher.

⚠ Avertissement : Les aspirateurs avec une barre de battage ou une tête de brosse peuvent endommager un plancher et ne devraient jamais être utilisés.

- Utilisez une vadrouille humide pour retirer les taches et les souillures. Utilisez un nettoyeur pour vinyle au pH neutre. Sinon, utilisez un nettoyeur biodégradable, sans rinçage, ne laissant aucun résidu ou brume.
- Pour les zones légèrement souillées, nettoyez avec de l'eau distillée.
- CONSEIL : Pour de meilleurs résultats, nettoyez le plancher en suivant la direction des planches. Lorsque la vadrouille ou le chiffon de nettoyage est souillé, procédez à son rinçage ou à son remplacement. Poursuivez avec un chiffon propre et sec afin d'enlever toute trace ou tache résiduelle.
- Évitez les dégâts de produits acides (jus, boissons gazeuses, vin, etc.) sur le plancher. Nettoyez les taches immédiatement.
- Enlevez rapidement toute eau stagnante, urine d'animal ou autre liquide.
- N'utilisez PAS de nettoyeur à vapeur.
- N'utilisez PAS de produit nettoyant contenant de la cire, de l'huile ou du vernis. Leurs résidus formeront un film terne.
- N'utilisez PAS de laine d'acier ou de poudre à récurer, car ils pourraient égratigner le plancher.
- N'utilisez PAS de nettoyeur à poussière, car cela pourrait rendre votre plancher glissant ou endommager son fini.
- Évitez les dégâts de peinture, de teinture ou de produits chimiques forts.
- Évitez une exposition prolongée aux rayons directs du soleil. Posez des tentures ou faites teinter vos fenêtres contre les UV.

PRODUITS D'ENTRETIEN POUR PLANCHER, DE MARQUE OU COMMERCIAUX

Si aucune des méthodes précédentes ne fonctionne et que vous choisissez d'utiliser un produit du commerce, testez celui-ci dans un endroit non apparent (p. ex garde-robe, coin ou sur un rebut de planche) pour vérifier ses effets secondaires potentiels.

ENTRETIEN PRÉVENTIF

- Protégez votre plancher lorsque vous utilisez un chariot pour déplacer des meubles ou des appareils. Des feuilles protectrices ou du contreplaqué peuvent être nécessaires. Ne faites jamais glisser ou rouler des meubles ou des appareils lourds sur le plancher.
- Utilisez des protecteurs plats pour plancher (nylon ou feutre) sur toutes les pattes de meubles et nettoyez-les quotidiennement afin de retirer tout gravier qui pourrait s'y être enfoncé et qui pourrait causer des égratignures.
- Évitez de laisser entrer de l'eau par mauvais temps.
- Minimisez la présence de matériaux abrasifs et de saleté en plaçant des tapis des deux côtés des portes extérieures et en utilisant des petits tapis dans les zones où la circulation est importante.
- Changez l'emplacement du mobilier et des tapis périodiquement afin d'éviter des différences dans les tons et les couleurs dues à l'exposition à la lumière.
- Utilisez des tapis protecteurs sous les chaises à roulettes et gardez les roulettes du mobilier propres.
- Utilisez des tapis protecteurs sans endos de caoutchouc étiquetés « grand teint » par le fabricant. Vous devriez utiliser des tapis à endos de vinyle qui ne tachent pas ou des tapis tissés dans toutes les entrées pour éviter la décoloration causée par l'asphalte de votre entrée ou pour éviter que de la saleté ou du gravier se rende jusque sur votre plancher. Les tapis à endos de caoutchouc ou de latex sont faits de produits chimiques (antioxydants) pour éviter que l'endos ne devienne friable. Ce sont ces produits chimiques qui peuvent tacher votre plancher de façon permanente.
- Nous recommandons l'utilisation d'un tapis de protection à surface rigide (sans-relief), sans caoutchouc, pour chaises de bureau à roulettes. Le mobilier léger à roulettes devrait être muni de roulettes à surface large, qui ne marquent pas et qui ont été conçues pour les planchers à surface dure. De telles roulettes devraient avoir une largeur minimale de 2,5 cm et un diamètre d'au moins 5,10 mm).
- Gardez les griffes de vos animaux de compagnie taillées.
- Retirez les chaussures à crampons ou même les chaussures à talons particulièrement pointus avant de marcher sur le plancher.

RÉPARATIONS DU PLANCHER

- Des égratignures profondes peuvent nécessiter le remplacement des planches.
- Utilisez des tampons de plancher en mélamine pour retirer les éraflures.

Garantie

PRODUITS ET COUVERTURE

Le distributeur garantit que son couvre-plancher Isocore 6,5 Herringbone sera exempt de défauts de fabrication, et qu'il ne s'usera pas ni ne décolorera ni ne tachera dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, ce qui aurait pour conséquence la perte du motif d'origine. Il garantit également que l'intégrité structurale du couvre-plancher lui-même ne subira pas de préjudice matériel causé par l'exposition à l'eau, pour une durée de temps spécifiée à partir de la date de l'achat, déterminée dans le tableau de couverture de la garantie, à droite. Cette garantie limitée est applicable seulement sous réserve que le couvre-plancher couvert par cette garantie soit installé et entretenu conformément aux instructions d'installation d'Isocore 6,5 Herringbone.

PRÉINSTALLATION

Le distributeur garantit que son couvre-plancher est exempt de défauts visibles. Vous et/ou votre installateur devez inspecter soigneusement chaque pièce avant l'installation. Éviter d'installer toute pièce semblant comporter des défauts. Le distributeur ne sera pas tenu responsable en cas de réclamation pour un couvre-plancher installé comportant des défauts visibles.

INSTALLATION

La présente garantie limitée couvre les matériaux sous réserve que le couvre-plancher est installé conformément aux instructions d'installation d'Isocore 6,5 Herringbone. Ces instructions sont révisées périodiquement et les planchers doivent être installés conformément aux instructions en vigueur au moment de l'installation.

REPLACEMENT/RÉPARATIONS

Le distributeur se réserve le droit de réparer tout couvre-plancher et/ou d'avoir recours, par ses propres moyens, à un installateur pour le couvre-plancher de remplacement. Si le distributeur répare ou remplace le couvre-plancher à la suite d'une réclamation sous garantie, vous devrez retirer à vos propres frais tout article placé sur les zones touchées après l'installation d'origine. Dans l'éventualité où le distributeur répare ou remplace le couvre-plancher couvert en vertu de cette garantie limitée, celle-ci demeurera en vigueur pour ce couvre-plancher pour une période limitée à la durée restante admissible de la garantie limitée d'origine.

MODALITÉS DE GARANTIE

Si un défaut couvert par la garantie limitée est découvert au cours de la période de garantie et signalé par écrit au distributeur, celui-ci fournira de nouveaux matériaux de couvre-plancher de couleur, motif et qualité similaires pour remplacer la zone défectueuse.

Le distributeur se réserve le droit d'inspecter le couvre-plancher, de demander des échantillons, d'obtenir des photos ou toute autre information pouvant être requise pour évaluer la nature de la réclamation en vertu de cette garantie limitée.

EXCLUSIONS

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie limitée :

- Rayures ne sont pas couverts par la garantie.
- L'insatisfaction ou les dommages causés par une installation ou un entretien inappropriés, incluant l'utilisation de solutions de nettoyage ou de vernis inadéquats, les irrégularités ou les anomalies. Référez-vous aux instructions d'installation d'Isocore 6,5 Herringbone pour plus de détails.
- Les dommages causés par le feu, les brûlures, les abus, les inondations, les dégâts, les égratignures, les tampons à récurer abrasifs, les éraflures, les marques, la construction ou l'installation.
- Les dommages causés par la barre de battage d'un aspirateur, les indentations ou les dommages causés par des souliers à talons aiguilles, des charges sur roues inappropriées, des roues pivotantes, des chaises ou autre mobilier utilisé sans protections de sol adéquates et des coupures causées par des objets coupants.
- Les changements de couleur ou de lustre causés par l'exposition aux rayons directs du soleil ou par l'utilisation de tapis à endos de caoutchouc.
- Applications extérieures.
- Perte de lustre.

COUVERTURE DE LA GARANTIE	Défaut de fabrication, usure, décoloration, tache et dégât causé par l'eau*	
COUCHE D'USURE	RÉSIDENTIEL	COMMERCIAL
0,55 mm	25 ans	10 ans, léger**
<p>*DÉFINITIONS/SONT COUVERTS : Usure : la couche d'usure doit être usée au point où le motif imprimé est atteint ou altéré. Décoloration : doit être au point où le plancher est définitivement décoloré. Tache : doit être causée par des produits d'entretien ménager courants, des produits chimiques ou l'entretien régulier. Dégât causé par l'eau : couvre les dommages à l'intégrité structurale du couvre-plancher lui-même après une exposition à l'eau dans des conditions habituelles (ne couvre pas les inondations). **Commercial léger : fait référence aux environnements comme les bureaux privés, les aires communes dans les immeubles à logements multiples, les aires d'accueil et les entreprises ou bâtiments publics qui ne sont pas soumis à une circulation fréquente et intense.</p>		

- Légères variations de tons, de couleur ou de texture entre les échantillons ou les photographies imprimées en couleur ou les illustrations et le produit livré.
- Le couvre-plancher vendu en tant que produit irrégulier, produit d'essai ou « tel quel ».
- Ce couvre-plancher ne doit pas être utilisé pour protéger un plancher existant contre l'humidité. Il s'agit d'un plancher flottant imperméable, mais ce couvre-plancher ne peut prévenir les problèmes liés ou causés par les inondations, l'excès d'humidité ou les alcalis dans le sous-plancher ou les conditions inhérentes à la pression hydrostatique.
- Ultra-Fresh™ a été ajouté à la surface du couvre-plancher et à la sous-couche pour contribuer à la protection du couvre-plancher en freinant la croissance des moisissures causant les mauvaises odeurs et les taches. Cette protection ne s'étend pas aux surfaces environnantes.
- Seules les techniques d'installation décrites dans les instructions d'installation d'Isocore 6,5 Herringbone sont garanties. Le distributeur ne garantit pas les installations d'Isocore 6,5 Herringbone impliquant les coupes personnalisées, telles que les coins à onglet à 45 degrés et les rebords ondulants. Le distributeur ne garantit pas l'installation d'Isocore 6,5 Herringbone si le couvre-plancher est fixé (collé ou cloué) au substrat, car Isocore 6,5 Herringbone est un plancher flottant.
- Les pertes occasionnées par la perte de temps, les inconvénients, les frais accessoires (tels que les appels téléphoniques, la main-d'œuvre et/ou les matériaux) occasionnés par le retrait ou la réinstallation de matériel affecté et tout autre dommage accessoire ou indirect.

REMBOURSEMENT

Le remboursement est progressif. Y = année de la plainte justifiée:

Garantie résidentielle remboursement - 25 ans

- 100 - (Y x 100/25). Donc si après 6 ans il y a une plainte justifiée, le remboursement sera de $100 - (6 \times 100/25) = 76\%$ du montant initial.

Garantie commerciale remboursement - 10 ans

- 100 - (Y x 100/10). Donc si après 6 ans il y a une plainte justifiée, le remboursement sera de $100 - (6 \times 100/10) = 40\%$ du montant initial.

Cette garantie limitée remplace toute autre garantie, expresse ou tacite. Veuillez conserver votre reçu. Le distributeur requiert le reçu afin de vérifier la date de l'achat et d'aider à résoudre tout problème.

PROPRIÉTAIRE DE LA GARANTIE

La garantie limitée s'applique uniquement à l'acheteur primitif et au lieu de l'installation d'origine. Elle n'est pas transférable et, dans le cas de la garantie résidentielle, ne s'applique qu'au propriétaire occupant la maison.

Ultra-Fresh™ est une marque de commerce déposée de Thomson Research Associates inc.